



Isaline Feremutsch
Crêt-du-Loche 17a
2322 Le Crêt-du-Loche
isaline.g@bluewin.ch



PROCES-VERBAL

Sujet : Assemblée générale ordinaire de la Société Suisse de Sauvetage
Section la Chaux-de-Fonds

Date : 3 février 2012

Heure : 19h30 heures

Lieu : Home la Sombaille, Sombaille 22, à La Chaux-de-Fonds

Comité: Emile Saison, Président
Ara Ardahalian, Vice-président
Fabien Fischli, Chef technique
Ludivine Stofer, responsable matériel - excusée
Sophie Boillat, responsable jeunesse
Brigitte Miéville, caissière
Sacha Perret-Gentil, archiviste et site internet
Christian Racordon, assesseur
Isaline Feremutsch, secrétaire
Nicolas Wenk, Responsable publicité et communication

Participants : Tiffany Cattin ; Corinne Guyot-Braichet ; Christine Pellaton ; Anne
Laesser-Vuillème ; Fabien Vuillème

Excusés: Joël Metzger ; Christophe Wenger ; Jean-Jacques Flury ; Charles-André
Paupe ; Sandrine Aebersold ; Ella Spadara ; Carine Arigo ; Gaëtan
Sester ; Jessica Robert ; Laurent Stofer ; Amélie Stofer ; Elly Jeanne
Allenbach ; Nathalie Schneg ; Christian Bourquin ; François Sipp ; Joëlle
Vuillème ; Sébastien Vuillème ; Antonio Casaburi ; Patrick Feremutsch ;
Annabelle Chappuis ; Nicolas Brossin ; François Saccol (etc : liste
exhaustive à disposition auprès de la secrétaire).

Auteur du PV : Feremutsch Isaline



Sujet	Décisions	Délais
Souhaits de bienvenue	Souhaits de bienvenue du président.	
Ordre du jour	Accepté à l'unani	
PV de la dernière AG	Le président fait lecture du PV de la dernière AG. Approuvé à l'unanimité.	
Rapports	<p>Rapport du président : à disposition sur demande auprès de la soussignée sur demande.</p> <p>Rapport de la caissière : à disposition sur demande auprès de la soussignée sur demande.</p> <p>Une discussion au sein du comité aura lieu sur les inscriptions aux championnats suisses adultes et juniors. Un nombre limite de participants pourrait être énoncé. Pour rappel : la section prend entièrement à sa charge lié aux frais de logistique des championnats.</p> <p>Rapport des vérificateurs de compte: à disposition sur demande auprès de la soussignée sur demande.</p> <p>Rapport du chef technique : à disposition sur demande auprès de la soussignée sur demande.</p> <p>Rapport du Chef matériel : Inventaire effectué en 2010. Pas de changements significatifs en 2011. L'ensemble du matériel est réparti entre le Home de la Sombaille et les locaux de la Piscine Numa-Droz.</p> <p>Rapport responsable jeunesse : à disposition sur demande auprès de la soussignée sur demande .</p> <p>Fabien Vuillème se renseigne si une activité palme-masque-tuba existe encore dans la section. Une initiation subsiste dans les brevets jeunesse et base (très simple). Toutefois, une vraie formation palme-masque-tuba n'est plus proposé dans la nouvelle structure de cours. Cette décision émane du siège centrale,</p>	



	<p>Notwil.</p> <p>Tous les rapports sont acceptés à l'unanimité ainsi que les comptes.</p>	
Nominations du comité	<p>Président : Emile Saison Vice-Président : Ara Ardahalian Secrétaire : Isaline Feremutsch Chef technique : Fabien Fischli Responsable jeunesse : Sophie Boillat Chef matériel : Ludivine Stofer Caissière : Brigitte Miéville Responsable publicité, communication et site internet: Nicolas Wenk Assesseur : Christian Racordon</p> <p>Le Président est renommé à l'unanimité. Le comité dans son ensemble est nommé à l'unanimité.</p>	
Nominations des vérificateurs de comptes	<p>Antonio Casaburi et Philippe Petermann. Julien Taillard en tant que remplaçant.</p>	
Budget 2012	<p>Budget : à disposition auprès de la soussignée sur demande.</p> <p>Budget équilibré sur un montant de CHF 8'700.- Un petit bénéfice est toutefois souhaité pour compenser la perte de 2011.</p> <p>Les cours premiers-secours sont dispensés par les moniteurs auto-école de manière autonome. Leur avantage est un recrutement simplifié de participants au travers de leurs élèves. Toutefois, ce marché n'est pas fermé pour la SSS qui est nettement compétitive au niveau des tarifs et de la qualité des cours dispensés.</p> <p>Le budget est adopté à l'unanimité</p>	
Cotisations 2012	<p>Le comité ne propose pas de changements.</p> <p>Les cotisations adultes : CHF 30.- Les cotisations jeunes-sauveteurs : CHF 20.- Les cotisations des familles restent à CHF 50.- Pour les membres qui n'ont pas payés leurs cotisations depuis au moins 2 ans</p>	



	<p>recevront un dernier courrier de rappel avec notification de radiation à la prochaine assemblée générale. Sacha propose de modifier les statuts afin de pouvoir les radier sans devoir passer par l'assemblée générale.</p> <p>Au prochain recyclage, une liste des membres qui ont payés sera éditée. En effet, pour bénéficier des tarifs préférentiels, il faut s'être acquitté de sa cotisation.</p> <p>Les cotisations sont acceptées à l'unanimité.</p>	
Admissions et démissions	<p>14 admissions depuis la dernière AG 2 démissions depuis la dernière AG 207 membres inscrits</p>	
Divers	<p>La nouvelle structure des cours et brevets a désormais été mise en vigueur.</p> <p>Pour les détenteurs du B1 qui souhaite un équivalent doivent recycler le massage cardiaque (valable depuis moins de 2 ans) et leur pool.</p> <p>Au niveau de l'enseignement, le problème se posera pour les accompagnants au lac. Une clarification des instructions devrait être prévue entre le siège de la SSS et la direction des écoles.</p> <p>Pour rappel : la piscine Numa-droz est ouverte aux membres le vendredi de 20h30 à 21h45 (qui ont payé leurs cotisations) hors vacances scolaires.</p>	

La séance est levée à 20h30 par notre président, un apéro est offert.

La Chaux-de-Fonds, le 3 février 2012

Isaline Feremutsch